

> POINT DE VUE

La Loi Major une nouvelle fois sauvée!

Le 17 mai dernier, la Commission européenne a pris la décision de mettre fin à la procédure d'infraction qu'elle avait lancée contre l'État belge à cause de la loi belge sur le travail portuaire, la fameuse Loi Major. Cette décision signifie donc la fin de la énième attaque contre le statut des dockers belges. Une attaque initiée par le mecène d'art Fernand Huts et relayée sans réserve par le commissaire européen de l'époque, Siim Kallas.

Les gagnants sont ...

Cette énième bataille livrée sur le travail portuaire étant terminée, les gagnants et les perdants sont connus. Du côté des gagnants on retrouve les organisations syndicales, la concertation sociale avec un ministre qui a pris la concertation au sérieux et surtout... les travailleurs portuaires. C'est en effet grâce à leur détermination et aussi - n'ayons pas peur de le dire - à la fermeté de l'UBT qu'une solution positive a pu être trouvée. Notre secrétaire fédéral du secteur des Ports, Marc Loridan, et son équipe ont mené de main de maître ce processus difficile dans un seul but, celui de protéger le statut des travailleurs portuaires belges. Il s'agit aussi d'une victoire de la concertation sociale. Les partenaires sociaux, du moins les plus raisonnables d'entre eux, ont choisi la voie du dialogue social pour s'attaquer à ce problème, avec succès, démontrant ainsi une nouvelle fois que la concertation est utile et que ceux qui veulent la brider ont tort.

Ajoutons aussi que le ministre de l'Emploi, Kris Peeters, a soutenu lui aussi cette démarche. Il y a beaucoup à redire à la politique du gouvernement fédéral mais dans ce dossier, le ministre Peeters a choisi la bonne approche, à savoir promouvoir la recherche d'une solution négociée.

Mais il y aussi... de mauvais perdants

L'encre de l'accord était à peine séchée que Fernand Huts, le PDG de la Katoennatie, s'est une nouvelle fois montré très mauvais perdant. C'est en effet lui qui mène depuis des années un combat idéologique contre les travailleurs portuaires, qui a monté la Commission contre leur statut, qui a saboté la concertation... Mais ce provocateur a perdu cette bataille, et ce ne sera pas la seule qu'il perdra. Les agissements de cet «*entrepreneur à succès*» ont dévoilé sa véritable nature: montages fiscaux aux Bahamas pour éviter ou frauder le fisc, échec de son projet de construire un terminal à Montevideo,...

Pourtant, il reste le «*chouchou*» d'une certaine presse qui se plaît à diffuser ses racontars sur les «*dockers contraints à mettre des soutiens-gorge en boîte*». C'est d'ailleurs à cause de son attitude extrémiste qu'il est complètement isolé dans les milieux patronaux. À quand une émission télé sur l'exploitation des travailleurs intérimaires par la Katoennatie?

Et puis, il y a cet «*expert*», le professeur Van Hooydonck, qui se démène comme un diable pour donner au combat idéologique de Huts un semblant de valeur scientifique et y conférer un caractère savant. Il a aussi été le premier à nuancer la décision de la Commission qui n'aurait qu'un caractère «*provisoire et conditionnel*». Mauvais perdants!

Mais les forces ultralibérales en Europe et au sein de la Commission européenne elles aussi ont dû battre en retraite. Ce sont ces forces qui sont à l'origine des procédures d'infraction lancées contre les États membres qui souhaitent protéger leurs acquis sociaux. Par exemple contre l'Allemagne et l'Autriche qui ont instauré un salaire minimum dans le transport routier, ou contre la Belgique qui entend conserver un statut décent pour ses travailleurs portuaires. Mais quand il s'agit de réagir contre les entreprises boîtes aux lettres en Europe de l'Est ou contre les États membres qui tolèrent et favorisent les pratiques de dumping social, ces mêmes technocrates sont aux abonnés absents.

Et les saboteurs de l'Open-VLD

Il est quand même fort de café que l'Open-VLD estime nécessaire de faire sauter - comme de vrais terroristes - un accord conclu entre interlocuteurs sociaux après de laborieuses négociations. Selon les libéraux flamands, l'activité logistique dans les zones portuaires ne devrait pas relever de la Loi Major. Et voilà qu'ils déposent une proposition de loi dans ce sens à la Chambre. Ils se comportent ainsi comme les valets de Huts. Ils trouvent donc que la logistique dans les zones portuaires doit être effectuée par une main d'œuvre exploitée et mal payée, car c'est cela que veut le PDG de la Katoennatie.

Les libéraux flamands rencontreront l'UBT sur leur chemin, tout comme en ont fait l'expérience Di Palacio, Kallas et Bulc. Leur truc ultralibéral n'a pas marché, leurs velléités dérégulatrices ont échoué. Voilà une victoire pour tous ceux qui se battent pour une Europe sociale. A l'avenir, nous continuerons à nous opposer à toute attaque contre le statut du docker. Que l'Open-VLD se le tienne pour dit!



Frank Moreels
Président de l'UBT
18 mai 2017

> CONGRÈS DE L'ETF À BARCELONE

Frank Moreels élu président



Le cinquième congrès de l'ETF, qui a eu lieu à Barcelone, a élu Frank Moreels à la présidence de la Fédération européenne des travailleurs du transport. Plus de 230 centrales syndicales ont participé au congrès au cours duquel le président de l'UBT a été élu par une large majorité pour assurer la présidence jusqu'au prochain congrès.

**Représentation importante des femmes et des jeunes de l'UBT**

Le congrès de l'UBT a consacré une attention toute spéciale aux jeunes et aux femmes



dans le syndicat. Quatre jeunes de l'UBT ont défendu nos couleurs. Nick Loridan a été délégué par les jeunes pour siéger au Comité exécutif de l'ETF. Par ailleurs, Monique Verbeek a été désignée par les femmes pour siéger également au Comité exécutif.

L'ETF (la Fédération européenne des travailleurs du transport) est le syndicat européen du transport auquel l'UBT est affiliée depuis de nombreuses décennies. L'ETF défend les intérêts au niveau européen des travailleurs de l'aviation civile, des ports, de la pêche maritime, de la navigation intérieure, de la logistique, du transport maritime, des chemins de fer, du transport routier, du tourisme et des transports en commun. L'ETF organise aussi les femmes et les jeunes.

Les défis futurs

Frank Moreels a souligné qu'il faut poursuivre sans relâche la lutte contre le dumping social. Des syndicats forts ont la capacité de stopper l'exploitation des travailleurs et la concurrence déloyale. Il faudra également relever le défi de la numérisation, une évolution qui bouleversera profondément le secteur: les emplois d'aujourd'hui dans le transport seront-ils encore les emplois de demain? Nous devons élaborer des stratégies syndicales nouvelles pour y faire face.

